

mission du Tir pendant le concours)
3° Prix. (Medaille d'argent.) Lambert, 8 blancs.
de Frameries, 8 blancs.
4° Prix. (Medaille de bronze.) Vasseur, 8 blancs.
de Valenciennes, 8 blancs.
Le prix pour le plus grand nombre de blancs pendant la durée du concours a été obtenu par M. Bosquette, de St Quentin.
Ce tir a aussi fait 9 blancs dans une série.

PRIX DE BELLE BALLE.

1° Prix. Cordonnier père, Roubaix,
2° Caux Amand, Tourcoing,
3° Bosquette, St-Quentin,
4° Wattel Jules, Roubaix,
5° Hannart Ed., Roubaix,
6° Castelain, Tourcoing,
7° Fievet, Schaerbeck-lez-Bruelles
8° Lambert, Frameries,
9° Bourliart, Bruxelles,
10° Dickens, St-Quentin,
11° Scamps Ed., Roubaix,
12° Heeren Bruxelles.
13° Cordonnier fils, Roubaix,

La Société chorale de Saint-Joseph donnera mardi 5 septembre, à six heures, dans son établissement, rue de la Paix, un concert vocal et instrumental avec le concours de MM. Ch. Lepers, César Delespaul et de plusieurs amateurs de notre ville.

Voici le programme de ce concert.

PREMIERE PARTIE.

1° Le *laboureur et ses enfants*. Chœur par la Société chorale.
2° *Tombe du vid*. Romance par M. François Legrand.
3° *Le départ des Styriens*. Duo par MM. Henri Beuscart et Henri Parent.
4° *Actéon*. Fantaisie pour flûte par M. Henri Gateau.
5° *Que la mer est belle!* Duo par MM. J. Lefebvre et François Legrand.
6° *Le Chalet*. Grand air par M. Charles Lepers.
7° *Chansonnettes comiques*.

DEUXIEME PARTIE.

1° *Une révolte à Memphis* (Le serment) chœur par la Société chorale.
2° *La colombe du soldat*. Romance par M. Henri Beuscart.
3° *Les Brésilienues*. Duo par MM. Louis Dupire et Emile Delvinière.
4° *Le pêcheur roi*. Romance par M. Henri Parent.
5° *La Dune blanche*. Trio pour violon, violoncelle et piano par MM. Edouard Desbournie, Hector Desfontaines, César Delespaul.
6° *Le Tyrol*, par M. Charles Lepers. (accompagnement de clarinette par M. Louis Delporté).
7° *Chansonnettes comiques*.
Le piano sera tenu par M. César Delespaul.

On commencera à 6 heures 1/2.

On peut se procurer des cartes d'entrée au siège de la Société, rue de la Paix, et chez M. Cousin, rue Saint-Georges.

On lit dans le *Mémorial de Lille*

« Dans son audience du 29 août, la Cour impériale de Douai a prononcé la réhabilitation commerciale de M. R. Baxter, filateur à Moulins Lille, que des circonstances désastreuses avaient forcé à déposer son bilan en 1856.

« Cet acte si honorable pour M. Baxter ne saurait manquer d'éveiller les plus vives sympathies de notre cité commerciale. »

Un accident a eu lieu jeudi soir au cirque Loisset, sur le Champ-de-Mars de Lille. Une écuyère a été renversée, piétinée et mordue par son cheval. Plusieurs écuyers et spectateurs l'ont retirée de cette fâcheuse position. Ses blessures n'offrent pas de gravité.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 4^{er} septembre 1865.

M. le comte Walewski, nommé député dans le département des Landes, a adressé sa démission de sénateur à l'Empereur qui l'a acceptée. On présume que le décret nommant l'honorable membre du conseil privé aux fonctions de président du Corps législatif, paraîtra incessamment au Moniteur.

L'impératrice est arrivée aujourd'hui à Fontainebleau avec la princesse Anna Murat, la comtesse de Montebello et M^{lle} Bouvet. L'état des blessées est autant satisfaisant que possible.

L'Empereur vient demain à Paris présider le conseil des ministres.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial partent dimanche pour Biarritz.

Dans le parti ultra démocratique, on commente, avec une vivacité non exempte d'amertume, la démonstration accentuée de M. Eugène Pelletan en faveur de la désamortisation. L'honorable député de la Seine est fort heureux qu'il n'y ait pas de prochaines élections; il serait mis,

certainement hors la loi et hors le scrutin par les jacobins autoritaires.

Le choléra paraît avoir cessé à Constantinople; il n'a pas fait, d'après des lettres on nous désire voir le l'exagération, moins de 80,000 victimes dans cette capitale. Plusieurs lettres, reçues à Paris ces jours derniers, constatent que les résidents français ont été peu ébranlés par l'épidémie. Cela tient, ajoutent-ils, à un usage modéré du vin et à une nourriture substantielle. Les familles turques qui s'étaient expatriées lors de l'invasion du fleuve, rentrent dans la capitale.

Tu journal annonce, quelque peu étourdiement, que M. Thiers vient de terminer une *Histoire de Florence*. En 10 volumes, qu'il aurait vendu 100,000 fr. à son éditeur. L'illustre écrivain a sur le chantier une *Histoire de la Restauration* qui ne lui permet guère de s'occuper d'autres travaux politiques.

Pour toute la correspondance. J. Reboux.

Une loi insuffisante.

On est surpris de la fréquence et de la persistance des délits de vente à faux poids et de falsification de denrées. Comment en peut-il être autrement avec une législation qui punit ces tromperies d'une amende souvent dérisoire?

Il y aurait, dit un journal, un moyen de prévenir les falsifications et les ventes à faux poids. Ce n'est pas l'amende, ce n'est pas la prison, c'est la publicité. Pour cela, il faudrait refaire la loi.

Un marchand a vendu de l'eau pour du vin, de la viande corrompue pour de la viande fraîche, de la chicorée pour du café, du plâtre pour du sucre, etc., etc., condamnez-le à un mois, deux mois, six mois d'écrêtement, mais un écrêtement monstre, comme ceux que l'on accroche encore dans certaines écoles au dos des élèves paresseux. Les cancores du commerce ne méritent pas plus de grâce que les cancores de la classe.

Inscrivez : Condamné pour vente à faux poids, — condamné pour vente de viande corrompue, etc., etc. — Et cela, non pas en petits caractères microscopiques, non pas sur une affiche collée au mur et arrachée cinq minutes après, mais sur un tableau en bois d'enseigne, en lettres de cinquante centimètres, capables d'éclairer la myopie la plus rebelle.

A la troisième condamnation, écrite au pépétuité. Le condamné ne pourrait plus ni tenir boutique, ni être employé dans un magasin, sans que l'écriteau fût accroché à la porte.

En revanche, la loi refuserait toute action à l'acheteur qui aurait fait emplette dans un magasin condamné à l'écriteau. Le moral de l'écriteau pourrait se traduire en ces termes : « Ici l'on vole, n'y entrez pas. Si vous craignez d'être volé, achetez ailleurs. »

Peut-être des marchands regarderaient-ils à deux fois. Cette publicité, ce serait la ruine des gens de mauvaise foi. — A. BAYVET.

FAITS DIVERS.

Un *indépendance belge* cite, d'après un journal de Bruges, le fait suivant :

« Un événement des plus tragiques a affligé hier la plage si riante de Blankenberghe : Deux jeunes filles se baignaient ensemble; elles s'avancèrent trop loin dans la mer. Un jeune homme, M. T. de Liège, aperçut du danger, qu'elles couraient, il n'hésita pas à se jeter à l'eau, et fut assez heureux pour les atteindre; mais les jeunes filles se cramponnèrent si bien à leur sauveur qu'elles paralysèrent ses mouvements. »

Lutte que le courageux jeune homme soutint pour les arracher à la mort funéraire. Parfois elles lui échappaient; mais toujours il les soulevait de nouveau pour les soutenir au-dessus des vagues. Ce drame fut aperçu de la côte, et deux gardes de bains arrivèrent au secours de M. T. pendant qu'on mettait à la mer le canot de sauvetage. Il était temps! tous trois étaient à bout de forces. Les deux demoiselles, dont l'une évanouie, furent déposées dans la barque, près de leur sauveur sans connaissance et horriblement déchiré par les efforts que les deux jeunes personnes avaient faits pour se cramponner à lui.

Celles-ci furent bientôt remises, il n'en fut pas de même de M. T. dont les forces s'étaient épuisées dans cette lutte héroïque et qui avait bu beaucoup d'eau de mer. Transporté dans son logement, au *Kursaal* il y fut bientôt en proie à une fièvre violente qui fit craindre pour ses jours, car ses parents furent mandés par le télégraphe. Bientôt plusieurs médecins et un prêtre se trouvaient à son chevet, et, le soir, les danses cessaient au *Kursaal*. Ce matin, un peu de mieux était constaté et l'on espérait pouvoir rendre à sa famille le noble jeune homme qui s'était si courageusement exposé.

Un détail que notre confrère de Bruges veut bien omettre, mais qui nous est rapporté par un témoin oculaire, peu édifié, c'est que le soir du jour de l'accident, alors que M. T. en danger de mort par suite de son dévouement généreux, râlait sur un lit de souffrance, les deux jeunes filles par lui sauvées se promenaient sur la digue, en nombreuse société et se faisaient particulièrement remarquer par leurs allures folâtres. — Le fait a été singulièrement commenté.

Une étrange nouvelle a été répandue à Maurice; le nommé Greene, qui avait rempli les fonctions de bourreau dans cette

île, s'était embarqué sur un navire marchand. Les hommes de l'équipage, ayant appris qu'il était le fonctionnaire de ce personnage, l'auraient mis à mort. — Singulière forme de protestation contre la peine capitale. — A leur arrivée à Sydney, les meurtriers ont été, dit-on, arrêtés et allaient passer en jugement.

L'inauguration de la statue de Richard-Lenoir a eu lieu dimanche à Villers-Bocage. Le canot s'était donné rendez-vous à son chef lieu. D'un autre côté, un train de plaisir venant de Paris, était arrivé dans la nuit et toute une caravane d'omnibus avait transporté à Villers les hôtes que cette fête avait attirés.

Les places dans les voitures publiques ou particulières, à Caen, avaient été toutes retenues à l'avance.

A l'occasion de l'inauguration de cette statue, le *Mémorial d'Amiens* relève les erreurs historiques qui ont fait donner à un homme le nom d'une raison sociale.

Voici l'article du *Mémorial d'Amiens*, qui contient d'intéressants détails :

« A qui, à quoi faut-il croire, une fois que l'on sort du domaine des sciences exactes ? »

Certes, ce n'est pas aux traditions historiques et aux annales qui nous ont été transmises par les historiens; car, à tout instant, il se fait des découvertes qui prouvent que tel ou tel événement admis, accepté comme vrai depuis des siècles, n'a pu avoir lieu de la manière indiquée ou dans le lieu désigné. Devons-nous incriminer le veracité des historiens? Evidemment non. Ils se sont trompés ou ils ont pu se tromper de bonne foi, car nous-mêmes nous ne connaissons pas l'histoire contemporaine, et nous érigeons, à Paris, un boulevard à Richard-Lenoir, alors que Richard-Lenoir n'a jamais existé, alors que Richard-Lenoir n'est que la représentation, la combinaison de deux noms différents.

A cette occasion, il paraîtra peut-être intéressant de résumer quelques données historiques, celles-ci appuyées de preuves, que nous venons de lire dans les *Annales du Conservatoire des Arts et Métiers*.

C'est un Belge, nommé Bauwens, qui fut le fondateur de la première filature mécanique en France, la filature dite des *Bons-Hommes*, à Chailot. Bauwens a été condamné et pendu en effigie pour avoir expédié d'Angleterre quelques métiers à filer destinés à son établissement. Prévenu de la saisie de ses caisses à Gravesend, il fut assez heureux pour atteindre la Hollande, et échappa ainsi à la peine capitale.

Après avoir acquis dans le développement de sa filature une grande fortune, Bauwens, comme la plupart des initiateurs, est mort pauvre; il a été complètement ruiné par les événements politiques qui se sont succédés à cette époque.

Quant à Richard-Lenoir, répétons-le, il n'a jamais existé, et l'on a trop longtemps confondu, dit M. Treca, l'industriel avec le manufacturier. Richard-Lenoir n'a jamais été déporté par l'Empereur, et cette distinction n'a été accordée, pour l'introduction de la filature de coton, qu'à un malheureux Bauwens (1).

Voici maintenant l'explication de la confusion qui s'est produite.

Il y avait à Paris une filature (la filature du Bon-Secours, sous la raison sociale Richard et Lenoir-Dufresne, dont l'établissement avait suivi celui de Bauwens. Richard était le bailleur de fonds, le capitaliste de la filature; Lenoir était le véritable industriel, l'homme technique de l'association.

En l'an IX, le jury décrerna une médaille d'argent à Richard et Lenoir-Dufresne, manufacturiers à ALENÇON et à PARIS, faubourg Saint-Antoine. En 1806, Richard a seul la direction de la maison, parce que Lenoir était mort dans le courant de la même année, 22 avril (Son mausolée existe encore au cimetière du Père-Lachaise).

C'est après la mort de Lenoir que Richard trouva bon de s'approprier le nom de Lenoir dans la suite de sa carrière commerciale. C'est sous le nom de Richard-Lenoir qu'il fut nommé par l'Empereur chef de la 8^e légion de la garde nationale de Paris, le 5 janvier 1814, et c'est encore sous ce nom qu'il fut décoré à ce titre (comme garde national), le 19 septembre 1814, par le roi Louis XVIII.

Voilà la vérité sur Richard-Lenoir.

Il est donc avéré que nous ne connaissons pas toujours même l'histoire contemporaine.

On lit dans le *Messageur franco-américain*, du 15 août :

« Un enfant de l'ex-président du Mexique, Juárez, a été enterré samedi à New-York. Il est mort dans la 30^e rue, résidence de M^{me} Juárez. A ses funérailles, ont assisté M. Romero, ministre mexicain à Washington, le général Ortega et d'autres personnages du même pays. »

Nous lisons dans le *Salut public*, de Lyon :

« Une audacieuse escroquerie a été tentée par un individu resté jusqu'à présent inconnu contre un certain nombre d'agents de change de la Bourse de Paris. Voici ce fait auquel nos correspondances ont déjà fait allusion.

Lundi matin, à six heures, un commissionnaire se présente au bureau principal des télégraphes, à Lyon, place Impériale, et remet à l'employé une dizaine de dépêches manuscrites à expédier sur-le-

(1) Bauwens, fabricant à Passy, reçut, pour ces cotons filés au mull jeany, une médaille d'or à l'exposition de l'an IX et un rappel de médaille en l'an X. Il fut décoré le 9 mai 1810, par décret impérial daté de Bruges.

champs à Paris. Ces dépêches, signées du nom de divers agents de change de Lyon, (pour plusieurs; la signature, était même contrefaite) portaient en substance ordre de vendre fin de Bourse une quantité déterminée de rentes 3 0/0 et d'actions du Crédit mobilier.

L'employé qui accepta les dépêches en question n'était pas familiarisé avec le service. Il était à Lyon depuis deux jours seulement; il remplaçait pour quelques instants le titulaire du poste, qui, lui, connaît bien les commis d'agents de change, transmettant habituellement les ordres télégraphiques à Paris.

L'employé novice ne songea pas à la singulière anomalie que présentait le dépôt de toutes ces dépêches paraissant émanées de sources différentes et remises éparpillées par un seul et même individu. En outre, il ne remarqua pas que le texte était à peu près uniforme. Partout, il y avait ordre de vendre 54,000 Tr. de rentes et 5 à 600 Mobilières.

La totalité de ces ordres s'élevait à 8 ou 10,000 Mobilières et 1,500,000 fr. de 3 0/0. Une pareille avalanche d'ordres, tombant tout à coup sur la fin d'une Bourse, devait ébranler les cours, et il est probable que l'auteur de l'escroquerie cherchait à attendre ce résultat, soit qu'il fût un baissier, trop engagé et voulant se reprendre dans des cours inférieurs, soit que l'opération consistât à faire vendre aux agents de change des valeurs qu'ils auraient été obligés de racheter le lendemain, de manière à pouvoir profiter de la hausse qui résulterait forcément de ce coup de Bourse.

Quoi qu'il en soit, le criminel auteur des fausses dépêches n'avait pas adressé tous ses ordres aux correspondants habituels des agents lyonnais. Quelques dépêches sont allées s'égarer dans des mains tierces. Des renseignements ont été demandés par le télégraphe; d'autre part, les agents parisiens ont été mis en défiance par la tenue uniforme de leurs dépêches; bref, il s'y a eu que deux ou trois ordres d'exécution.

Nous espérons que la justice saura découvrir celui qui a monté un coup si hardi et aussi criminel.

Le *Salut public* de Lyon donne l'avis suivant aux chasseurs qui n'ont pas de montre :

On a dressé une horloge en notant les heures de réveil et le chant de certains oiseaux.

Après le rossignol, qui chante presque toute la nuit, c'est le pinson, le plus matinal de tous les oiseaux, qui donne le signal. Son chant, devant l'aurore, se fait entendre de une heure et demie à deux heures du matin.

De deux heures à deux heures et demie, la fauvette à tête noire s'éveille et fait entendre son chant, qui rivaliserait avec celui du rossignol, si l'on n'était pas si court.

De deux heures et demie à trois heures, la corbeille, amie des débiteurs malheureux, s'éveille, par son cri : *Paie tes dettes! paie tes dettes!* elle te prévient de ne pas se laisser surprendre par le lever du soleil.

De trois heures à trois heures et demie, la fauvette à ventre rouge fait entendre ses trilles mélodieuses.

De trois heures et demie à quatre heures, on entend le merle noir, le moqueur de nos contrées, qui apprend si bien tous les airs. De quatre heures et demie à cinq heures, la mésange à tête noire fait grincer son chant agaçant.

De cinq heures à cinq heures et demie, s'éveille et se met à pépier le merle franc, ce gamin de Paris ailé, gourmand, paresseux, tapageur, mais hardi, spirituel et amusant dans son affronterie.

N'est-il pas charmant d'avoir une horloge qui chante les heures au chasseur matinal?

On écrit de Toulon, le 27 août :

Depuis hier matin, Toulon se trouve sous l'influence émanante d'un affreux *sirocco* qui souffle du nord-est. Cela paraît extraordinaire, si des milliers d'hirondelles réunies sur les points les plus élevés de la ville ne venaient prouver que les vents du sud régnaient au large, et que ces intelligents oiseaux attendent un moment plus favorable pour traverser la Méditerranée.

Pendant que les hirondelles attendent patiemment l'heure du départ, les Toulonnais, peu habitués à cette température étouffante, cherchent à se procurer de la fraîcheur par tous les moyens possibles; mais comme il n'est pas de donner un peu d'air lorsque les thermomètres exposés au nord marquent 31 degrés à onze heures du soir ?

Malgré cette atmosphère débilitante, la santé publique se soutient dans des conditions très-satisfaisantes; on n'a jamais compté aussi peu de malades, et les casernes de la division de la flotte, généralement considérées comme un désagrément de la salubrité, ne constatent pas un seul homme dans les hôpitaux, quoiqu'elles aient un effectif de 3,500 matelots.

Voici jusqu'où peut aller l'*utilitarisme* poussé à ses dernières limites. On mande de New-York qu'une société de Yankees vient de se former pour recueillir les os des innombrables combattants tombés dans la dernière guerre.

Au moment où nous écrivons, — chose horrible à penser et affreuse à dire, — ladite société fait ramasser sur tous les champs de bataille les débris des soldats morts, et les expédie directement aux fabricants d'objets d'os des villes du Nord et aux raffineurs de sucres des campagnes du Sud; de telle sorte qu'un gandin pourra se faire les dents avec le tibia d'un grognard américain, et que le fils pourra surcroquer son café des produits raffinés avec les os de son père. Chez les gens soigneux rien n'est perdu!

Après avoir fourni aux Chinois les armes perfectionnées de l'Occident et leur avoir appris à s'en servir, nous allons introduire chez eux une des plus puissantes inventions modernes. La Chambre de Commerce de Hong-Kong s'est déjà occupée de l'établissement d'un chemin de fer entre Canton et Fatsan; et il est difficile de préjuger la réponse.

Il est fortement question, dit le *Messenger franco-américain*, d'organiser à New-York une société de la plus haute importance au point de vue de l'économie et des bonnes mœurs.
On sait que M. Dupin est, à Paris, le chef de la nouvelle croisade contre le mariage des femmes chaque jour plus immodéré, et contre toutes les mauvaises coutumes qui s'y amènent de luxe.

Il s'agit d'arrêter par tous les moyens possibles cette rage de briller voluptueusement, à l'heure actuelle, au détriment de l'avenir le moins éloigné.

Il s'agit donc de fonder, comme nous le disions, une société contre le luxe des femmes, luxe qui ne produit que le malheur des hommes.

Les statuts de cette association ne seront connus que des adeptes, afin que les moyens qu'on mettra en usage ne puissent être déjoués par celles contre qui on devra agir.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4^{er} septembre.

Les demandes ont continué aujourd'hui avec un ardeur qui a probablement une double origine : en premier lieu les dispositions générales du public qui sont toujours favorables à la hausse; en second lieu, l'obligation où se trouvent les vendeurs de primes à découvrir de se couvrir en achetant du ferme.

Ce n'est pas la première fois que les baissiers se trouvent amenés à faire eux-mêmes de la hausse à leurs dépens. Les consolidés anglais n'ont pas varié. Les reports sont modérés; il y a eu du départ sur le Mobilier et le Nord d'Espagne. La Bourse est aussi fermée en clôture sur le début. Les affaires ont été constamment très animées. La rente reste à 69,15 en liquidation et 69,10 fin courant, après avoir fait 69,17 1/2 au plus haut et 69,05 au plus bas. On a affiché au parquet que la caisse des consignations emploierait tous les jours pendant le mois de septembre un capital de 38000 en rentes 3 0/0.

L'Italian finit à 66,17 1/2, après 66,25. Le Mobilier s'est élevé de 827,50 à 837,75. L'Espagnol reste à 521,25 après 525. Le Mexicain s'est tenu de 49 5/8 à 50. Les Chemins français sont plus fermes qu'hier. L'Orléans finit à 855, le Nord à 1090, le Lyon à 877,50 et le Midi à 571,25. Les Lombards ont faibli de 476,25 à 470. Le Saragosse reste à 332,50 et le Nord d'Espagne à 230. Le Comptoir d'Escompte a atteint 945, et le Crédit foncier 1360. Le foncier Autrichien est à 670. Les Transatlantiques font 533,75 après 538,75.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 69,25 1/2
4 1/2 98,57 1/2
Crédit foncier 1342,50.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 1	le 2	haussé bais
3 0/0 ancien.	69,20	69,20	
4 1/2 au comp.	99,00	99,00	

— La délicieuse Revalsicère du Barry guérit, sans médecine ni purges, les Nerfs, estomac, biles, gastrites, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, foie, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en remède. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/2 kil., 4 fr.; 1 k., 7 fr. 2 k., 12, 16 fr.; 6 k., 32 fr.; 12 k., 60 fr. Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Coille, et Deschodt, et tous pharm. et épiciers.

THÉÂTRE de ROUBAIX.

DIMANCHE 3 septembre 1865.

DEBUTS DE LA TROUPE.

RENTREE DE M. PERRAULT, PÈRE NOBLE.

4^{re} représentation de LA VOLEUSE D'ENFANTS, drame nouveau en 5 actes et 8 tableaux, par MM. Eugène GRANGE et LAMBERT THIBOUST.

1^{re} représentation de UNE FEMME QUI SE JETTE PAR LA FENÊTRE, Comédie-vaudeville en un acte par M. SCRIBE.

Ouverture des bureaux à 6 1/2. — On commencera à 7 heures.

LUNDI 4 septembre 1865.

RENTREE DE M. STEINER-MEYRAN.

1^{re} représentation de LE COURRIER DE LYON. Drame en 5 actes et 7 tableaux par MM. MOREAU, SIRAUDIN et DELACOUR.

4^{re} représentation de PAS DE FUMÉE SANS FEU. Comédie-vaudeville en un acte par M. BAYART.

Ouverture des bureaux à 6 1/2. — On commencera à 7 heures.

PRIX DES PLACES :

Fauteuils de premières galeries et Loges 3 fr. Fauteuils d'orchestre, 2 fr. 50 c. Stalles de premières galeries 2 fr. 25 c. Premières galeries 2 fr. Stalles de parterre, 2 fr. Parquet 1 fr. 25 c. Deuxièmes galeries 1 fr. Amphithéâtre, 60 c. — S'adresser pour les abonnements et pour la location chez M. STEINER, rue Blanchemaille n° 14.